
Microprogramme de premier cycle en santé et sécurité au travail : volet dimensions psychosociales - 9273

RESPONSABLE :

Nabiha Benyamina Douma
819 762-0971 poste 2606

SCOLARITÉ :

9 crédits, Premier cycle

OBJECTIFS :

Ce programme s'adresse aux personnes intéressées par la santé et la sécurité au travail et à celles qui sont déjà impliquées dans le milieu. Il offre une formation ciblée aux personnes qui souhaitent acquérir des connaissances et des habiletés de base pour prévenir ou corriger les problématiques relatives aux risques psychosociaux au travail. Ceci passera par la connaissance des dimensions psychosociales au travail, le développement d'une approche critique des systèmes de gestion de la santé et sécurité au travail et l'acquisition de connaissances générales en lien avec son cadre législatif.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base collégiale

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Base expérience

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et une expérience jugée pertinente.

PLAN DE FORMATION :

SST1010	Dimensions psychosociales en santé et sécurité au travail (3 cr.) *
SST1014	Approche préventive en santé et sécurité au travail (3 cr.) *
SST1919	Législation en santé et sécurité au travail (3 cr.) *

* : Disponible à distance

Règlements pédagogiques :

Une note minimale (ou une moyenne équivalente) de B- est requise pour obtenir une reconnaissance des acquis.

SST1010

Dimensions psychosociales en santé et sécurité au travail

Objectifs : Sensibiliser à la dimension psychosociale du travail. Reconnaître au plan psychosocial les composantes individuelles et de groupe d'une situation de travail. Devenir conscient de l'impact des aspects psychosociaux sur la santé et la sécurité au travail. Développer des attitudes qui contribuent à l'amélioration du milieu de travail.

Contenu : Qualité de vie au travail, stress, charge mentale, frustration, nature du travail, motivation, satisfaction, leadership, variables individuelles, variables organisationnelles, résistance au changement et impact sur la santé et sécurité au travail.

SST1014

Approche préventive en santé et sécurité au travail

Objectifs : Faire les liens entre la santé et la sécurité au travail et la gestion de l'entreprise. Développer une approche critique des outils de gestion en SST en usage dans les entreprises. Démontrer l'importance d'une approche préventive en santé et sécurité du travail de préférence à une approche basée sur la réaction.

Contenu : Place de la santé et de la sécurité du travail dans l'entreprise. Choix d'un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail. Rôle d'un tel système. Identification et gestion des risques. Mise en place du programme de prévention des accidents de travail. Mesure et performance de la prévention. Revue de direction de l'entreprise. Utilisation efficace des ressources en santé et sécurité au travail.

SST1919

Législation en santé et sécurité au travail

Objectifs : Être en mesure d'identifier les principales lois et organismes reliés à la santé et sécurité, de savoir contribuer à l'application des principales lois, règlements et normes dans son milieu de travail et de développer une approche préventive.

Contenu : Distinction entre Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles et Loi sur la santé et la sécurité du travail; Historique; Organismes impliqués; Mécanisme législatif; Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles : Objet, interprétation, application; Dispositions générales; Indemnités; Financement; Réadaptation; Procédure de réclamation; Évaluation médicale; Imputation des coûts. Loi sur la santé et la sécurité du travail : Définitions et application; Droits et obligations des intervenants; Représentant à la prévention; Associations; Santé au travail; Inspection; Chantiers de construction.